

églises illuminés par une infinité de lampes ardentes; et les réjouissances de cette soirée se terminèrent par un artifice en feu, qui s'élança en l'air de la tour du clocher, dont les quatre faces étaient toutes couvertes, alternativement, *des clefs de saint Pierre en sautoir et des armoiries du saint Pontife, en peinture, assorties de divers agréments*, et le sommet garni en son quarré de pots à feu qui répandoient une lueur éclatante (1) ».

« Les autres corps conviés (comme les chanoines de Saint-Jean) leur succédèrent tour à tour les uns après les autres : 1° MM. de la collégiale de Saint-Just; 2° ceux de Saint-Paul; 3° ceux de Saint-Nizier; 4° les Cordeliers de Saint-Bonaventure; 5° les grands Carmes; 6° les grands Augustins.

« Les religieux du convent se réservèrent pour faire seuls l'office du dernier jour à commencer le samedi à vêpres; et le dimanche, l'évêque de Sinope, suffragant de l'archevêque (2), qui ne put être présent à cause des infirmités, que son grand âge lui faisait ressentir, dit la grand'messe à laquelle assistèrent le prévôt des marchands et les quatre échevins en robes de magistrats.

« Chaque jour après midy le panégyrique du saint fut prononcé : le dimanche par M. l'obéancier chef du chapitre de Saint-Just (3); le lundy par le P. Basset, recteur du

---

(1) Ramette, IV, 269.

(2) Mgr Claude de Saint-Georges, archevêque de Lyon depuis 1693 mourut le 9 juin 1714. Il avait pour suffragant Antoine Sicault, chanoine de Saint-Nizier.

(3) Messire Joseph Desoleizel. Le grand obéancier de Saint-Just était l'orateur né du clergé lyonnais, et, en cette qualité, il portait la parole à l'entrée des rois, des papes, de leurs légats, etc.